



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 mai 2021

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) remet son rapport « Promouvoir une orientation non genrée et une égalité réelle de l'insertion professionnelle des filles, en particulier dans les milieux populaires » au Premier ministre, au ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, à la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, à la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à la Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement



Elsa Bouneau, Présidente du COJ, et Jeanne Péchon, Présidente de l'inter-commission « Egalité Femmes / Hommes » du COJ, ont présenté ce jeudi 6 mai à Brigitte Gresy, Présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, le rapport promouvant une orientation non genrée et une égalité réelle de l'insertion professionnelle des filles.

Cette production s'inscrit dans le cadre d'une mission gouvernementale confiée au Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la vision qu'ont les jeunes générations de l'égalité entre les femmes et les hommes à travers la répartition des rôles entre les femmes et les hommes dans l'univers familial, professionnel et dans la société en période de crise liée au Covid-19 et plus largement pour l'avenir.

Dans ce cadre, le COJ a installé fin novembre 2020 une inter-commission « Egalité Femmes / Hommes » composée aussi bien de représentants de différents ministères que d'acteurs de divers horizons concernés par la jeunesse (associations, collectivités territoriales, organisations de jeunes et de jeunesse, partenaires sociaux, etc.). Ces derniers ont choisi d'aborder les problématiques de l'orientation genrée et stéréotypée dans les parcours de formation, qui ont un impact sur l'insertion professionnelle des filles, en particulier dans les milieux populaires (quartiers de la politique de la ville et zones rurales).

Le rapport dresse ainsi un constat de ce qui constitue encore aujourd'hui les inégalités dans les parcours scolaires, universitaires et professionnels. Se cumulent par la suite des discriminations dans l'accès à l'emploi. Les inégalités liées à l'origine sociale et territoriale ont été exacerbées par la crise sanitaire. Le COJ montre que le poids de l'environnement social a une influence dans le choix des parcours des femmes.

Le COJ met également en lumière les politiques publiques et les nombreuses initiatives du monde associatif et économique encourageant dans les territoires la mixité et visant à sensibiliser les filles aux filières et aux métiers à dominante masculine.

A l'issue de quatre mois de travail, le COJ formule dans ce rapport trente-trois recommandations pour lutter contre l'orientation genrée et pour que les filles puissent avoir un éventail de choix d'études et de métiers à la hauteur de leurs droits.

*“ Le caractère toujours genré de l'orientation scolaire est une conséquence des résistances culturelles et des stéréotypes de sexe qui empêchent les jeunes de choisir la voie qui convient le mieux à leurs talents et leurs aspirations. La mise en action des recommandations du COJ permettrait d'avancer vers cet objectif indispensable.”* a déclaré Madame Brigitte Grésy, Présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes.

**Pour tout savoir sur le Conseil d'Orientation des politiques jeunesse :** [www.jeunes.gouv.fr/coj](http://www.jeunes.gouv.fr/coj)

**Contact Presse :**

Naouel AMAR

Adjointe au secrétaire général du COJ [naouel.amar@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:naouel.amar@jeunesse-sports.gouv.fr)

**Pour accéder au rapport :** [https://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/coj - rapport egalite .pdf](https://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/coj_-_rapport_egalite_.pdf)